

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(01)/ST/112
12 novembre 2001

(01-5711)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Quatrième session
Doha, 9 - 13 novembre 2001

Original: anglais

MALTE

Déclaration de S.E. M. Josef Bonnici
Ministre des services économiques

Tout d'abord, je souhaiterais exprimer ma profonde gratitude ainsi que celle de ma délégation à l'égard de l'État du Qatar, qui accueille la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC. Nous sommes impressionnés par les préparatifs menés par nos aimables hôtes, compte tenu notamment de la situation internationale difficile que nous connaissons. C'est là encore une nouvelle preuve que les petits pays ont un rôle important à jouer dans les relations internationales, en particulier dans les discussions en vue du prochain cycle de négociations commerciales.

Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour remercier M. Mike Moore, Directeur général de l'OMC, et M. l'Ambassadeur Harbinson, Président du Conseil général, pour les efforts soutenus qu'ils ont déployés pour dégager un accord malgré tous les obstacles. Je suis convaincu que la quatrième Conférence ministérielle de l'OMC qui se tient à Doha produira les résultats que nous espérons tous sincèrement.

Malte est un petit État situé au centre de la mer Méditerranée. Étant au cœur de l'une des régions au monde où les échanges sont les plus intenses et ayant une économie relativement modeste, Malte participe activement depuis des siècles au système commercial international. De ce fait, elle reconnaît largement le rôle important que joue cette activité internationale dans la création de la richesse nationale.

Malte est favorable à une nouvelle libéralisation des échanges et c'est dans cet esprit qu'elle a, au cours de ces dernières années, engagé unilatéralement un processus visant à réduire progressivement les droits de douane sur une large gamme de produits.

À notre avis, le moment est venu de lancer un nouveau cycle de négociations commerciales globales, qui se caractérise par un programme équilibré, qui prend pleinement en compte les intérêts de tous les Membres et qui apporterait richesse et prospérité à tous les peuples du monde. Seul un programme vaste et global pourrait offrir le cadre de négociation indispensable à de tels résultats.

Nous comprenons qu'il est impossible d'obtenir tout ce que l'on désire et qu'il sera peut-être nécessaire d'accepter certains compromis concernant certaines questions pour obtenir de meilleurs résultats globaux. Nous devons aussi adopter une perspective à moyen terme si nous voulons faire le bond en avant souhaité par tous. À cet égard, Malte note avec satisfaction et approuve le projet de Déclaration ministérielle qui nous a été communiqué ici et qui offre une bonne base pour de nouvelles négociations.

La tâche qui nous attend n'est pas facile et les décisions que nous prendrons au cours des négociations seront importantes pour les générations à venir. Et ce sont précisément nos décisions qui renforceront la crédibilité de l'OMC. Les tragiques événements du 11 septembre 2001 ont montré

combien nous sommes tous vulnérables, même du point de vue économique car, en raison de notre interdépendance croissante, nous ressentons, tous, les effets des événements qui se produisent ailleurs.

Ces tristes événements devraient nous unir dans les efforts que nous déployons pour prendre les bonnes décisions; seules des règles communes pour tous peuvent offrir au commerce un cadre qui est prévisible, stable et non discriminatoire.

Je voudrais maintenant développer certains points spécifiques qui sont importants pour mon pays.

Nous nous prononçons en faveur de négociations tarifaires globales qui visent à réduire les droits de douane, à supprimer toutes les crêtes tarifaires et à harmoniser les structures tarifaires pour les produits non agricoles. Malte est un petit pays à l'économie ouverte dont le niveau des importations ainsi que celui des exportations, dans le domaine des biens et des services, dépassent 100 pour cent du PIB. En conséquence, tout ce qui est présenté ici, nous le présentons avec conviction car nous connaissons les avantages dont bénéficient les pays qui sont favorables à la concurrence mondiale. Nous pensons qu'une libéralisation ordonnée des échanges présente de grandes opportunités car elle établit les fondements d'une croissance économique plus poussée tout en facilitant les investissements, les innovations et le transfert de technologie.

Par ailleurs, vu l'importance grandissante des services dans les relations commerciales internationales et vu qu'elle-même a une économie orientée vers les services, Malte reconnaît qu'il est nécessaire de mettre en œuvre des initiatives additionnelles dans ce secteur car cela permettrait de moderniser les structures économiques et de stimuler la croissance économique.

Malte apprécie aussi à leur juste valeur les initiatives visant à examiner les questions relatives aux échanges des petits pays, au commerce électronique et à la relation entre le commerce, l'endettement et les finances.

Nous sommes également persuadés que, pour être réellement efficace, un nouveau cycle devrait inclure des négociations sur l'instauration de règles dans des domaines tels que les investissements, la concurrence et la facilitation des échanges. Un cadre multilatéral relatif aux flux d'investissement internationaux devrait offrir une base solide pour la création d'un environnement commercial international plus stable et plus productif.

À notre avis, les questions liées à la mise en œuvre encore en suspens devraient être examinées à fond et traitées de manière efficace. À cet égard, Malte souscrit pleinement aux mesures visant à octroyer une assistance technique additionnelle aux pays en développement afin d'assurer le degré adéquat de renforcement des capacités. Dans la mesure de nos modestes moyens, nous souhaiterions également apporter notre contribution dans ce domaine.

En outre, toute mesure additionnelle visant à libéraliser les échanges devrait promouvoir un mode de développement durable qui tienne dûment compte des questions liées à la protection de l'environnement.

En ce qui concerne le secteur agricole, il ne contribue que pour 2,5 pour cent au PIB national mais, en valeur nominale, les chiffres bruts ne donnent pas une image exacte de l'importance du secteur ni sur le plan socioculturel, ni sur le plan de l'environnement. En tant que pays importateur net de produits alimentaires, Malte doit souligner encore et encore combien les considérations autres que d'ordre commercial sont importantes pour son secteur agricole. Malte donne son plein appui à l'adoption dans ce secteur d'une approche multifonctionnelle qui reconnaisse les particularités des divers pays et régions et les différentes formes de contribution que l'agriculture apporte aux structures et au développement socioéconomiques.

Malte demande également que la clause de sauvegarde spéciale et la clause de paix soient maintenues et insiste sur la nécessité de continuer à aider le secteur. En outre, nous estimons que la catégorie orange ne devrait pas être supprimée car cela pourrait créer une instabilité additionnelle injuste. Selon Malte, il est très difficile, dans un avenir prévisible, d'envisager un scénario dans lequel les subventions agricoles seraient entièrement supprimées et de dégager un accord sur un tel scénario.

Nous souhaiterions aussi qu'il soit pris note du fait que Malte est favorable à une extension de l'Accord sur les ADPIC de manière à inclure la protection des indications géographiques et à viser les produits autres que les vins et spiritueux.

Nous estimons que le moment est également venu pour l'OMC d'aborder les problèmes environnementaux, et d'examiner et de préciser la relation qui existe entre le commerce et l'environnement.

Prenant la parole en tant que politicien directement élu au Parlement par mes concitoyens, j'attache une grande importance aux préoccupations légitimes exprimées par nos sociétés civiles respectives. Nos réalisations n'auront jamais de sens si nous ne prenons pas en compte la présence et la contribution de notre société civile. À cet égard, le Conseil de Malte pour le développement économique et social (MCESD) a été créé cette année à Malte pour permettre à la société civile de participer davantage au débat concernant le développement national.

Enfin, je profite de cette occasion pour congratuler les nouveaux Membres qui ont accédé à l'OMC, en particulier la République populaire de Chine. Une telle accession contribuera manifestement à offrir de nouvelles perspectives dans l'élaboration du programme de travail concernant le commerce mondial pour ce siècle.

J'espère que ces négociations seront couronnées de succès. Je vous remercie pour votre aimable attention.
